

EDITO

**Le gouvernement est sourd,
continuons la lutte**

Le gouvernement ne veut pas voir la colère qui gronde depuis longtemps déjà et le projet de loi dite « El Khomri » ou loi Travail est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Depuis plusieurs années maintenant, sous le gouvernement de droite de Sarkozy, puis sous celui dit de « gauche » de Hollande, les acquis sociaux obtenus de haute lutte par nos parents et grands-parents sont détricotés peu à peu. Le summum est atteint avec ce projet de loi dans laquelle la norme hiérarchique devrait être inversée ; les accords d'entreprise devraient prévaloir sur les accords de branche et la loi ! Et ces accords d'entreprise, comment vont-ils être négociés ? par référendum nous dit la loi. Est-ce qu'un référendum peut s'assimiler à une négociation ? Bien sûr que non.

Et les fonctionnaires ne devraient pas se sentir à l'écart de cette réforme, j'en veux pour preuve le rapport que Philippe Laurent, Président du Conseil supérieur de la Fonction publique, vient de remettre au Premier Ministre et qui dénonce notamment le temps de travail des fonctionnaires. Ceci risque de fournir un bon alibi au gouvernement pour s'attaquer à leur statut.

Quant aux retraités, leur entrevue au ministère des finances s'est fait en pure perte, sinon elle a servi à montrer une fois encore à nos dirigeants que les retraités existent et qu'ils n'entendent pas être comptés pour rien.

Le représentant du ministre a opposé un refus catégorique à leurs revendications. Il n'est pas prévu de rétablir la demi-part ni de revenir sur l'imposition de la majoration des pensions. Le gouvernement a, nous disent les représentants du ministre, compensé les mesures les plus pénalisantes via la fiscalité locale ; mais ces mesures entraînent aussi la perte de droits sociaux, ce qui ne va pas améliorer le pouvoir d'achat de ces citoyens !

Le jeudi 9 juin, faisons entendre nos revendications spécifiques. Le mardi 14 juin, soutenons les actifs dans leur lutte pour un code du travail digne de ce nom et qui ne laisse pas tout pouvoir aux dirigeants d'entreprises.

Hélène Pognant

Sommaire

[Page 1](#)

Edito :

- Le gouvernement est sourd, continuons la lutte

[Pages: 2, 3, 4, 5 et 6](#)

- Points d'actualité

[Pages 7, 8 et 9](#)

- L'école de la presse : un effet miroir

[Page 10](#)

- Casseurs et casseurs

[Pages 11 et 12](#)

- Dépenses pharmaceutiques

-Loi sur le vieillissement

- Page et 13

- crises agricoles

[Page 14](#)

- Notes de lecture

- A Marana

[Page 15](#)

- Le peuple au peuple

[Pages 16,17 et 18](#)

- La commune, ma commune

[Page 19](#)

- Mémoire d'un arythmique, plus mégalo tu meurs.

[Page 20](#)

- Collectif des retraités

Point d'actualité

Les quatre mois qui viennent de s'écouler ont encore été riches d'actualités :

I - Les attentats et le drame des réfugiés

- **depuis les attentats de Paris le 13 novembre**, de nombreux autres pays ont été touchés par le terrorisme. Organisé par les fondamentalistes de Daesh, il trouve ses racines dans les conflits qui déchirent le Moyen-Orient. Il a pour artisans des jeunes en perte de repères, qui finissent endoctrinés.

Si le terrorisme se développe en Europe, c'est aussi en raison de failles provoquées par la crise du capitalisme, par les politiques d'austérité néolibérales qui génèrent chômage, précarité, inégalités, pauvreté et parfois même désespoir.

La lutte contre le terrorisme nécessite des moyens humains importants, une plus grande coopération entre les Etats, mais aussi des relations internationales dans lesquelles les intérêts économiques soient subordonnés à des objectifs de paix et de développement durable. Il faut mettre fin à la «diplomatie des armes» illustrée par la remise de la légion d'honneur à un haut dirigeant d'Arabie Saoudite.

La lutte passe aussi sur le plan intérieur par des politiques permettant de faire reculer le chômage et les discriminations notamment à l'embauche.

- **un million de migrants a emprunté la route des Balkans en 2015**

Avec les fermetures successives des frontières, le corridor humanitaire informel est coupé et des dizaines de milliers d'êtres humains sont en errance dans leur fuite de la guerre et de la misère.

L'accord du 18 mars avec la Turquie, outre qu'il

porte un coup au droit d'asile en Europe, conduit à cantonner la Grèce au rôle de gardien, de flic de l'Europe, comme Calais pour la Grande-Bretagne. L'Allemagne a accueilli un million de réfugiés en 2015, mais elle est isolée. La plupart des dirigeants européens cherche des solutions, non pour venir en aide aux migrants mais pour s'en protéger. C'est le triomphe de l'égoïsme, du chacun pour soi, attitude illustrée par le chantage de Cameron au Brexit.

Seule une Europe sociale, plus solidaire, une autre Europe comme alternative à la gestion néolibérale serait de nature à redonner un contenu au progrès et ainsi à endiguer la montée de la xénophobie.

II - Sur le plan économique

- **un contexte mondial perturbé par :**

- La conversion de l'économie chinoise qui fait une place plus grande à la consommation intérieure, mais avec des difficultés qui entraînent notamment la dépréciation du yuan avec des conséquences sur l'ensemble des monnaies.

- La baisse du cours des matières premières, liée au ralentissement de l'économie mondiale. Les pays importateurs voient leurs coûts de production diminuer, mais la baisse des ressources financières des pays exportateurs réduit leur capacité d'achat de produits industriels. La récession qui sévit dans de nombreux pays dont la Russie, l'Arabie Saoudite, mais aussi au Brésil, pèse sur le commerce mondial.

- Le développement de la finance de «l'ombre» qui prospère en dehors des circuits bancaires classiques. Elle constitue une véritable bombe à retardement. Tant que les fonds disponibles seront détournés vers la spéculation et que le système financier ne sera pas soumis au contrôle de la Puissance Publique,

la menace d'éclatement sera forte.

- ***une Europe menacée de déflation***

Depuis 3 ans, l'inflation dans la zone euro reste faible : elle était en décembre 2015 de 0,2 seulement.

Face à ces pressions déflationnistes persistantes, la BCE a fait fonctionner la planche à billets, ce qui a contribué à déprécier l'euro et donc à relancer les exportations de certains pays, mais pas les investissements : une partie des liquidités émises ne «descend» pas dans l'économie réelle, mais est dirigée vers des marchés spéculatifs, une autre est placée dans des titres présentant une grande sécurité essentiellement des emprunts d'Etat à taux très bas.

Si les entreprises n'investissent pas, ce n'est pas par manque de ressources financières, mais parce que les carnets de commandes sont vides.

Le risque de déflation n'est pas écarté.

- ***En France, une faible reprise des activités, une crise agricole qui dure et une économie «collaborative» qui se développe en marge de la légalité***

- Au premier trimestre 2016, le taux de croissance a été de +0,5%, donc supérieur aux prévisions qui étaient de +0,3% pour le trimestre. Quant à l'inflation, elle était de 0,7 en mars, mais sur les 12 derniers mois le taux a été négatif (-0,1%)

- Le prix du lait payé aux producteurs a chuté de 8% en un an. Depuis 2001, les prix de la viande bovine en rayon ont augmenté de 62%, ceux payés aux paysans de 10% à 15% seulement.

Le prix du blé est tombé de 200€ la tonne en juillet 2015 à 145€ en février 2016.

Les difficultés des agriculteurs sont liées :

► d'une part à la guerre des prix à laquelle se livrent les entreprises de la grande distribution. Pour gagner des parts de marché alors que le pouvoir d'achat des consommateurs diminue, il faut baisser les prix.

Ces baisses sont répercutées sur les producteurs qui sont en rapport de force défavorable face à quatre centrales d'achat qui verrouillent le marché.

► d'autre part à la suppression des mécanismes de régulation des marchés.

La suppression des quotas laitiers en avril 2015 a conduit à une surproduction de lait.

Or la FNSEA n'a pas été opposée à cette politique et on ne l'entend pas non plus sur la ferme des mille vaches, illustration de la concentration qui tire les prix vers le bas et conduit à la faillite de nombreux petits paysans. Le rétablissement provisoire des quotas laitiers ainsi que le renforcement de l'aide au stockage des carcasses de porcs sont des mesures positives, mais restent dérogatoires au dogme libéral de la libre concurrence, fondement de la PAC, qui lui n'est pas remis en cause.

Il faut sortir de la logique productiviste et de la compétition, à l'échelle européenne. Il faut maîtriser les volumes et fixer des prix planchers pour les principales productions.

► L'économie collaborative se développe à un rythme rapide. Les entreprises de ce secteur font fortune en jouant sur deux tableaux :

► des exigences de productivité poussées à l'extrême avec des conditions de travail déplorables (Amazon) et pour limiter leurs coûts elles font appel à des travailleurs indépendants

► des pratiques d'optimisation fiscale grâce à leurs filiales situées au Luxembourg et dans de nombreux paradis fiscaux.

Cependant elles sont de plus en plus contestées. Certaines ont fait faillite aux USA, d'autres ont dû revenir au statut classique de salarié pour leur personnel.

III - Sur le plan social

- ***le chômage se maintient à un niveau élevé, la précarité augmente, les inégalités se creusent mais l'espérance de vie diminue***

- en janvier, le nombre de chômeurs a baissé de 0,3%, en février il est reparti à la (+0,1%), puis en mars, il marque une nouvelle

baisse de 1,7%.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité) est de 3,53 millions et si on ajoute ceux qui ont une petite activité, le nombre de demandeurs inscrits à Pôle Emploi atteignait fin mars 5,45 millions.

- près de 90% des embauches se font aujourd'hui en CDD

- selon OXFAM, une ONG, 1% des plus riches de la planète détiennent davantage que les 99% restants. L'écart entre la frange la plus riche et le reste de la population s'est creusé de manière spectaculaire au cours des derniers mois.

- entre 2014 et 2015 l'espérance de vie hommes et femmes a baissé de 0,3 an, une première depuis 1969.

- ***le dumping social par le biais du recours aux travailleurs détachés déstabilise l'agriculture, l'agroalimentaire et les entreprises du bâtiment***

Entre 2010 et 2014, le nombre de travailleurs détachés dans l'UE a augmenté de 45% (400 000 en France en 2014, officiellement, sans doute le double). Ils gagnent jusqu'à 50% de moins que les locaux dans certains secteurs. Devant les dégâts économiques et sociaux provoqués par cette pratique, la commission européenne a dû envisager une révision de la directive «détaché» pour réduire les différences de coût du travail entre salariés d'un même pays.

- ***les mouvements sociaux se multiplient chez les salariés et les retraités, prennent de nouvelles formes et commencent à porter leurs fruits mais les divisions syndicales restent fortes***

- 4 février : manifestations en soutien aux 8 syndicalistes de Good Year Amiens. Le congrès de la FSU au Mans a voté une motion de soutien car il considère inacceptable que l'on assimile la défense des intérêts des salariés à un délit.

- 10 mars: les retraités ont manifesté pour

la défense du pouvoir d'achat des pensions.

- Après la grève du 22 mars, le gouvernement a accepté une augmentation du point d'indice de 1,2% mais en 2 fois. Le blocage depuis 2010 a permis de réaliser une économie de 7 milliards sur le dos des fonctionnaires.

- Après une pétition en ligne de plus d'un million de signatures en quelques jours contre la loi Travail, les manifestations dans la rue se sont succédées les 9, 17, 24 et 31 mars pour obtenir le retrait du texte. Elles ont continué en avril et en mai malgré les annonces du gouvernement et suite à l'utilisation du 49.3 par le premier ministre le 3 mai.

- Dans la foulée, Nuit Debout est né, mouvement initié par François Ruffin, réalisateur du film «Merci patron».

- Cependant l'émiettement du paysage syndical, la faiblesse des taux de syndicalisation (7%), les divergences d'orientations et de stratégies limitent les capacités de mobilisation et les avancées sociales. C'est pourquoi la FSU, lors de son congrès, en février dernier, a réaffirmé la nécessité d'un rassemblement du syndicalisme de transformation sociale et à terme de son unification.

IV - Sur le plan politique

On constate que:

- ***le gouvernement s'est enfermé dans une politique sécuritaire inefficace et intenable***

La prolongation de l'état d'urgence, la volonté d'inscrire les mesures d'exception dans la constitution, le projet de loi sur la déchéance de nationalité, le projet de réforme pénale qui inclut dans le droit commun des mesures spécifiques à l'état d'urgence, constituent une dérive sécuritaire contre laquelle de nombreux rassemblements ont eu lieu (5 février, 12 mars)

Le gouvernement a emboîté le pas des USA après les attentats du 11 septembre en mettant en place une législation d'exception. Or les attentats ne trouvent pas leur origine dans une

insuffisance de lois répressives. Seule l'Espagne a évité cette surenchère législative : elle a au contraire renforcé l'état de droit. Le combat contre le terrorisme passe par la prévention, c'est-à-dire par une lutte contre les causes de la radicalisation de certains

jeunes et par le renforcement des moyens des services de sécurité.

- **le gouvernement assume une politique économique au service du patronat qui le coupe de sa base électorale**

La réforme du droit du travail en est une nouvelle illustration après le CICE et l'ANI.

Elle vise à s'affranchir du principe selon lequel l'accord d'entreprise doit être plus favorable que celui contenu dans la convention collective ou dans la loi. En voulant ainsi renverser la hiérarchie des normes, il y a une volonté d'accélérer un mouvement enclenché depuis près de 30 ans par la droite. Le gouvernement amplifie ce mouvement en faisant du droit du travail une protection non plus pour les salariés mais pour les entreprises et en remettant en cause le rôle des syndicats dans la défense des salariés.

En introduisant le recours au referendum dans les entreprises, le gouvernement cherche à contourner les forces syndicales les plus contestataires. Or dans cette démocratie directe, les salariés auront le choix entre licenciement, baisse de salaire ou augmentation du temps de travail, comme cela a été le cas chez Smart. Entre salariés et employeurs, il n'y a pas égalité mais un lien de subordination. En Italie, les dirigeants de Fiat ont ainsi réussi à réduire l'influence des syndicats et à casser les acquis sociaux. Sous couvert de flexibiliser les relations de travail pour faciliter les embauches, ce projet de loi vise en fait à affaiblir les protections salariales.

- **l'extrême droite gagne du terrain partout en Europe mais aussi aux USA**

- En Allemagne, aux élections du 13 mars, l'AFD, parti d'extrême droite, a fait une campagne contre la politique d'accueil de réfugiés et est

représentée dans 8 Etats-Régions, soit la moitié du pays.

- En Slovaquie, on a assisté à la percée d'un parti néonazi aux élections législatives

- En Pologne, le PIS est un parti nationaliste, clérical et xénophobe. Il gouverne de manière autoritaire à tel point que la Commission de Bruxelles a lancé le 13 janvier une procédure de sauvegarde de l'Etat de droit à l'encontre de Varsovie.

- En Autriche, le 24 avril, l'extrême droite est arrivée en tête du premier tour des élections présidentielles.

- Aux USA, les succès de Trump aux primaires en est une autre manifestation.

- **le social-libéralisme est rejeté par les populations**

L'impopularité persistante du Président de la République n'est pas une exception nationale. Elle touche tous les gouvernements socio-démocrates de la plupart des pays européens et des USA.

En se convertissant aux dogmes du néo-libéralisme qui préconise libre-échange, flexibilité, baisse des impôts..., les politiques économiques des gouvernements de «gauche», celles des Démocrates des USA, ne se différencient plus de celles de la droite ou des Républicains.

La déroute électorale des socio-démocrates s'est manifestée par la montée des extrêmes droites qui est surtout l'expression de la colère de ceux qui sont victimes des politiques d'austérité, de l'accaparement des richesses et des pouvoirs par une classe de privilégiés. Elle se manifeste aussi par l'émergence d'une nouvelle gauche :

- en Grande-Bretagne, l'élection de Jeremy Corbyn à la tête du parti travailliste exprime un rejet du blairisme.

- En Espagne, les succès électoraux de Podemos l'ont fait devenir la troisième force politique du pays.

- Au Portugal, le gouvernement issu d'une

coalition de différents partis de gauche s'engage à desserrer l'étau de l'austérité.

- aux USA, Bernie Sanders qui n'a pas hésité à dénoncer le pouvoir des médias, de la finance et à se proclamer socialiste, a remporté un succès lors des primaires auprès des jeunes et des ouvriers notamment. Une large majorité des 18-45 ans le soutient.

L'émergence de cette nouvelle gauche, l'implication de la jeunesse dans les mouvements politiques et sociaux, l'éclatement du bipartisme qui a sclérosé la vie politique, constituent des éléments nouveaux. Ce sont des éléments d'espoir.

- **la présidentialisation forcée de la vie politique française montre les limites de la constitution de 1958**

En 2012, les «primaires» organisées par le PS étaient présentées comme une avancée politique majeure. Mais une fois élu, le Président de la République a mené une politique loin de ses engagements, souvent à l'opposé de ses promesses, créant chez ses électeurs un sentiment de trahison.

Ce sentiment pousse un grand nombre de citoyens à s'éloigner des partis politiques, alimente l'abstention et participe à la montée de l'extrême droite.

En conclusion

On assiste à un **rejet du libéralisme économique et des politiques d'austérité**

qui génèrent chômage, inégalité, précarité, qui menacent les systèmes de santé, qui menacent les paysans et la planète, c'est pourquoi l'opposition au TAFTA se renforce.

Ce rejet est renforcé par les révélations des Panama Papers qui ont mis en lumière les mécanismes de l'évasion et de la fraude fiscales.

Si les gouvernements affichent une volonté de lutter contre ces pratiques, les actes restent timides.

Rejet enfin d'une Europe fondée sur le dogme libéral de la concurrence libre et non faussée mais incapable de faire face aux nouveaux défis liés

aux mouvements migratoires notamment, provoquant repli nationaliste, xénophobie et montée de l'extrême droite.

- Les **mobilisations syndicales** ont permis de limiter les régressions sociales envisagées par la soumission du code du travail aux exigences du patronat. Elles ont permis aussi de mettre fin au gel du point d'indice dans la fonction publique. Ce sont des résultats encourageants.

Elles doivent se poursuivre, le 9 juin notamment pour les retraités, et s'amplifier par la recherche d'une plus grande unité d'action.

Mais les organisations syndicales, dont la FSU, doivent aussi intervenir dans le débat politique et être forces de propositions :

- pour une Europe plus sociale et solidaire
- pour une nouvelle république qui puisse répondre au déficit démocratique ressenti par les citoyens

- pour un autre partage des richesses et du travail. L'extension du RSA aux jeunes dès 18 ans proposée par le gouvernement est une mesure nécessaire mais ne remplace pas un emploi. Or la résorption du chômage ne peut être envisagée que par une réduction du temps de travail pour laquelle nous devons militer.

L'école et la presse : un effet miroir ?



André Languille et Michel Deschamps au Congrès de la FSU – Février 2016

Dans « L'École sous presse » paru aux Editions Syllepses, Michel Deschamps analyse, au travers du dépouillement de plus de 5 000 articles parus au cours de l'année 2009, dans 9 quotidiens recouvrant un large spectre de sensibilités politiques, les relations entre l'École, ses acteurs - enseignants, élèves, étudiants, parents, ministres, organisations syndicales - et la presse.

La sélection des faits, le traitement, la hiérarchisation, l'interprétation qu'en font les journalistes s'inscrivent dans la ligne éditoriale de leur quotidien, chacun ayant sa conception de l'École et de son rôle :

- « École d'usage » pour Le Parisien, par exemple, définie par sa fonctionnalité, sa valeur d'utilité que sous-tend une certaine idée du service public,
- Entre garant des traditions, creuset des valeurs françaises, et nécessité de libéralisation pour le Figaro,
- « École déterminée » pour l'Humanité, c'est-à-dire identifiée à sa fonction de service public, engagée dans un combat pour l'émancipation.

Pour l'auteur, la presse assure par rapport à l'École des fonctions essentielles : - Elle contribue à donner aux citoyens une visibilité des questions

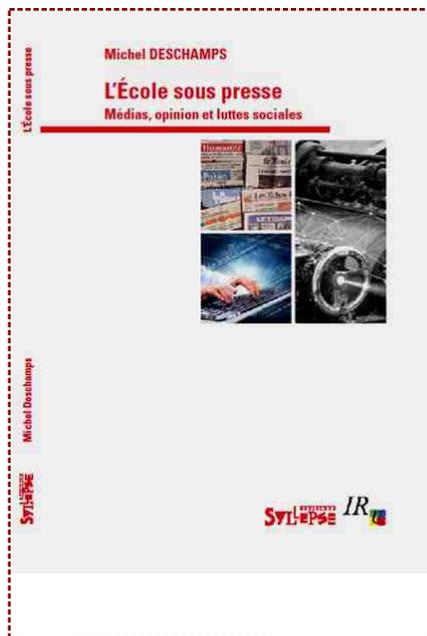
scolaires, souvent techniques et complexes. Ils peuvent ainsi s'en faire une représentation. Elle impose aussi une lisibilité, donne de l'École une image et donc forme l'opinion. Mais elle est en même temps un miroir, un reflet de l'opinion utile pour le monde enseignant car elle l'oblige à s'interroger et à débattre.

La dernière partie est consacrée, d'une part aux médias, à l'évolution de la presse écrite, à son devenir face à la concurrence de l'information numérique et d'autre part aux journalistes, aux exigences de leur métier, à leurs difficultés, à leurs responsabilités mais aussi à leurs combats.

L'étude des rapports entre l'École et la presse, menée avec une rigueur scientifique conduit Michel Deschamps à considérer que les préoccupations des journalistes qui, comme les enseignants, sont devenus, dans un monde où seule compte la rentabilité financière immédiate, des professionnels surnuméraires, inutiles ou suspects convergent avec celles des militants de l'École.

Cette convergence doit se traduire par une solidarité dans les luttes car le mouvement social

comme l'ensemble des citoyens ont le « droit de savoir » pour comprendre un peu mieux le monde. L'information, ses modalités de construction, de diffusion... sont des enjeux majeurs pour la démocratie.



**L'École sous
presse
Michel
Deschamps
Editions
Syllepse 15€**

André Languille et Michel Deschamps au Congrès de la FSU – Février 2016

Interview – extrait paru dans Regards croisés n°16

Michel Deschamps, premier secrétaire général de la FSU nous parle de sa vision de l'École et du livre, publié avec l'Institut de recherches de la FSU : "l'École sous presse"

« J'appelle à un partenariat d'intérêts entre nous et les journalistes, car nous défendons la même liberté intellectuelle »

(...) Regards Croisés : est-ce une critique des médias ?

Michel Deschamps : Il ne s'agit pas d'un ouvrage qui vise au dénigrement du travail journalistique. Rien à voir donc avec *Les nouveaux chiens de garde*, que j'apprécie, mais qui n'est pas construit de la même façon ni avec les mêmes objectifs. Notre travail n'est pas accusateur mais critique. Nous voulions savoir si se dégagait un langage commun aux journalistes au sujet de l'école. Peut-on parler d'un discours journalistique scolaire ? Quelle est l'importance des différenciations

éditoriales dans cette fabrique du discours ?

Nous pouvons aujourd'hui répondre à chacune de ces questions. Oui, il existe bien un discours journalistique scolaire qui concerne directement l'image attribuée à l'école, dans le choix des faits et du traitement accordé à ces derniers. Oui, ce discours est commun dans ses occurrences. Les journalistes choisissent l'angle de traitement du fait scolaire, qui prend systématiquement la forme d'une crise. Il y a un abécédaire de l'école réduit à ces trois termes : crise, réforme, conflit. Ces trois mots font cercle et se répercutent l'un l'autre. Le postulat déclaré est celui d'une crise de l'école, qui est sans cesse répétée et rejouée, mise en scène par les journalistes.

Regards Croisés : vous avez rendu apparente la structure d'une parole qui vient sans cesse rejouer la rupture au cœur même de l'école...

Michel Deschamps : Un fait scolaire peut-être compris selon des angles différents, il peut-être neutre, positif, négatif ou encore conflictuel. Les articles positifs sont représentés à hauteur de 15 ou 20 % tandis que ceux qui sont du côté du conflit ou sont négatifs s'élèvent à plus de 50%. Si je prends soin de distinguer négatif et conflictuel, c'est parce qu'ils ne sont pas équivalents. Le conflit est nécessaire, et certainement parfois porteur, tandis que le négatif n'engage aucune amélioration. J'ajoute ici que très souvent ces termes distincts sont, consciemment ou non, confondus par les journalistes. On retrouve toujours les mêmes schémas de rédaction, avec des articles sur les enseignants et les étudiants qui sont globalement négatifs, et d'autre part, des parents et des entreprises qui n'apparaissent qu'à la marge, ne sont que figurants ou témoins de ce qui se passe à l'école. Cette séparation prend la forme de deux camps qui s'opposent et qui ne peuvent intéresser que dans l'opposition.

Regards Croisés : Ce discours journalistique est-il informé ?

Michel Deschamps : La référence aux professionnels ou au vocabulaire du métier est rarissime.

Rien non plus sur ce qui fait qu'un enseignant est

un enseignant. Par contre, les éléments sur les salaires et les conditions de travail sont nombreux. Le postulat exposé précédemment entraîne que l'enseignant n'est pas d'abord pour la presse un éducateur mais un contestataire. Nous pouvons constater à notre tour que la presse ne semble pas travailler les vrais enjeux de l'école mais a l'air plutôt de les masquer ! La mise en scène de gadgets polémiques, comme la fessée, l'absentéisme ou les crucifix, permet de ne pas affronter les problèmes réels. L'enseignement du breton, au-delà de son caractère de baromètre de la démocratie, ne peut résumer l'école. Car l'intérêt véritable de l'école repose dans une zone grise, technique, ardue, qui risque d'ennuyer le grand public. Il faut donc dramatiser pour rendre intéressant.

Regards Croisés : Mais est-ce le cas pour toute la presse ? Les différences de lignes éditoriales ne modifient-elles pas le traitement réservé à l'école ?

Michel Deschamps : La différenciation n'est pas du côté de l'école mais de celui de l'économie. Il y a dans la presse deux courants qui s'excluent et pourtant se rejoignent: la tendance à l'uniformisation et l'impératif de distinction. Nous sommes dans un registre presque schizo-phrénique. Il a fallu lutter aussi contre un autre spectre, qui est celui de nos propres repré-sentations et préjugés idéologiques. Si je compare ces trois quotidiens que sont *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Humanité*, deux d'entre eux ont une « couleur » politique, tandis que *Le Parisien* se veut en dehors de tout engagement idéologique. Nous pouvons constater plusieurs choses. D'abord la place même de l'école dans la pagination des journaux. Peu d'articles, mais présents dans les premières pages pour *L'Humanité*, davantage d'articles, placés en fin de journal pour *Le Figaro*. Plus grande visibilité donc pour *L'Humanité*, mais plus d'articles pour *Le Figaro* avec une plus faible visibilité. On voit une réticence du *Parisien* dans le traitement des problèmes à l'Université tandis que *L'Humanité* s'y confronte. *Le Figaro* est pris dans une double contrainte dont il ne parvient à s'extraire:

attachement aux règles et au conservatisme en même temps qu'une volonté d'adaptation au néolibéralisme qui suppose mutation et adaptation. *Le Parisien* se limite aux usages et aux usagers de l'école, alors que *L'Humanité* dresse le portrait d'une école déterminée, école de l'engagement qui cependant est incertaine dans son devenir. Nous pouvons dire que le slogan : « à chaque quotidien son école » est juste. Après avoir analysé 5000 articles, qui courent sur une année civile et traitent 500 faits scolaires, je peux dresser un bilan plutôt inquiétant. Il y a urgence à représenter autrement l'école auprès du public. La rumeur est un miroir déformé qui ne fait que renvoyer au public ce qu'il croit vouloir entendre. Et cette rumeur pèse énormément sur les comportements alors que l'école a besoin d'une presse qui s'intéresse vraiment à elle. En même temps il serait vain d'exiger des journalistes qu'ils réalisent un travail qui n'a pas lieu ailleurs, y compris dans les institutions syndicales. Tant d'éléments sont absents du débat : l'illettrisme, l'alternance, l'échec scolaire... Soit la limite est consubstantielle aux journalistes, ou bien elle est le produit d'une absence de discussion entre les syndicats, les professionnels de l'éducation et les journalistes. Les interviews des responsables syndicaux se font de plus en plus rares, les syndicalistes ont perdu en dignité sociale, le statut même de fonctionnaire devient fragile... Derrière ce constat je vois aussi l'urgence d'un rapprochement entre les syndicats et la presse. Les journalistes et les enseignants subissent pour une part le même sort, affrontent les mêmes attaques je parle ici bien sûr de cette presse écrite qui peine aujourd'hui à travailler et à être respectée. (...) Alors, si rien n'est fait, c'est l'opportunité marchande qui vient régler l'information générale. C'est pourquoi j'appelle à un partenariat d'intérêts entre nous et les journalistes, car nous défendons la même liberté intellectuelle. Cette alliance ne se fera pas en un jour, elle suppose une triple exigence pour les enseignants : lire la presse, en posséder les clés à travers une grille de lecture, avoir conscience que l'avenir de la démocratie est lié à celui de la presse.

Casseurs et casseur

Il y a, cagoulés ou non, **les casseurs de vitrines** et de manifs, qui interviennent à chaque défilé syndical, et que les grands media ont souvent tendance à présenter comme des manifestants. Leur action, qui a pour conséquence de discréditer auprès du *grand public* les manifs et les syndicats, voire de provoquer des interdictions, n'est possible que faute, paraît-il, d'*instructions précises* données à la police...(sic).

Et puis, il y a ceux qui **cassent des entreprises** viables, qui cassent l'emploi pour accroître les bénéfices des actionnaires ou les salaires et autres rétributions des PDG. Fermetures totales ou partielles, *dégraissage du personnel* (un mot horrible, et même insultant en regard des souffrances pour les travailleurs et leur famille) ou la délocalisation vers des pays où la main d'œuvre est encore plus mal rétribuée.

Il y a ceux qui poursuivent et intensifient la **casse de la plupart des services publics**, et qui n'hésitent pas à alimenter des campagnes antifonctionnaires pour essayer de rendre plus acceptables ces opérations.



La réduction massive en nombre des inspecteurs du travail ou des contrôleurs fiscaux n'est qu'un exemple significatif dont la gravité ne doit échapper à personne, comme les effets de la privatisation rampante de la poste ou de la SNCF, et bien d'autres.

Il y a les casseurs du code du travail,



tous ceux qui s'attaquent aux droits acquis par des décennies de luttes et qui sont aujourd'hui particulièrement à l'offensive, sous prétexte de *souplesse*, de *flexibilité* ou de *compétitivité*.

Il y a ceux qui **cassent** depuis des années ce qu'on a appelé le **modèle social français**, hérité du Programme du Conseil National de la Résistance, que certains hommes politiques ne se cachent pas de vouloir *détricoter*. Une Sécurité sociale qui prenait tout en charge à 80% en attendant mieux, a laissé place aux déremboursements, aux difficultés de l'hôpital public, à une médecine à plusieurs vitesses, à un *reste à charge* croissant, qui conduit de plus en plus de familles à renoncer aux soins, et pas seulement pour les dents.

Quant à la **casse des systèmes de retraite**, principaux et complémentaires, qu'on nous explique que retarder jusqu'à 62-67 ans l'âge du départ est un moyen de lutter contre le chômage des jeunes !

On pourrait allonger la liste. **La casse concerne aussi la vie quotidienne**, des difficultés de logement ou de transport, de la banalisation des ghettos ou des discriminations de toutes sortes, jusqu'à la suppression des cabines téléphoniques, y compris dans les grandes gares, ou de la disparition des bancs publics dans les villes...

Marcel Debelley



Dépenses pharmaceutiques

Les retraités connaissent !!!

S'il est vrai que le vieillissement s'accompagne généralement d'une augmentation de la consommation de médicaments, les retraités en mesurent directement le coût mais ils ne maîtrisent pas, souvent, la signification des données chiffrées qui sont portées sur les documents en retour fournis par la Sécurité Sociale et par leur mutuelle.

Suite à une «grogne» des pharmaciens engendrée par la «fixation autoritaire» du prix des médicaments par la S.S, le gouvernement a accepté que les pharmaciens depuis 2015 perçoivent, lors de la délivrance des médicaments prescrits des honoraires de dispensation. De quoi s'agit-il ?

Tout simplement d'un versement par la S.S. aux pharmaciens d'une redevance sur chaque boîte de médicaments délivrés.

Ces honoraires de dispensation sont d'un montant variable : initialement 0,81 euro à 2,21 euros, réactualisés au 1^{er} Janvier 2016 à 1,02 et 2,76 euros.

Ces honoraires de dispensation ont été justifiés comme rémunération du travail du pharmacien

pour préciser au patient ou à l'acheteur les modalités de prise du produit pharmaceutique, la

durée du traitement, les précautions d'emploi, le rappel écrit sur les boîtes de la prescription médicale...

L'expérience montre que cette «tâche» du pharmacien est faite ou non...

De bonnes âmes vous diront que ces honoraires de dispensation ce ne sont pas les malades qui les paient. Cela est exact, mais c'est le budget de la S.S qui les prend en charge donc indirectement vous et moi.

Il est difficile de chiffrer le montant de l'enveloppe perçue par l'officine : les pharmaciens ne sont pas bavards sur le sujet...

Par contre il est tout à fait raisonnable de considérer que les caisses de la S.S. sont amputées de plusieurs centaines de millions d'euros pour le paiement des honoraires de dispensation...

Il en ressort que cette mesure creuse le déficit de la S.S. ou limite les remboursements des assurés sociaux.

Par ailleurs vous avez peut-être été soumis récemment à un tarif forfaitaire de responsabilité lors de vos achats de produits pharmaceutiques.

Rappelons donc ici ce qu'est la réglementation de la Sécurité Sociale et des mutuelles en matière de remboursement des produits pharmaceutiques. (voir tableau ci dessous)

	Sécurité Sociale	MGEN	Patient
Vignette blanche	65,00%	35,00%	0,00%
Vignette bleue	30,00%	65,00%	5,00%
Vignette orange	15,00%	0,00%	85,00%
LPP (liste produits et prestations)	60,00%	40,00%	0,00%
TFR (Tarif Forfaitaire de Responsabilité)	0,00%	0,00%	100% à la charge de l'assuré

Remarque : Les informations concernant la part des complémentaires sont variables suivant les mutuelles.

J'ai pris comme base la MGEN car j'ai eu connaissance de leur barème, car mes

démarches auprès de Harmonie Fonction publique ont été vaines:

aucune réponse.

Le tarif forfaitaire de responsabilité concerne un certain nombre de spécialités pharmaceutiques

dont une partie des composants est considérée par la SS comme « substance de confort » et se trouve donc à la charge du patient.

Enfin vous avez été amenés à constater que de moins en moins de spécialités pharmaceutiques affichent des vignettes sur leur emballage et que leur prix n'est pas affiché.

Pour pallier cela, je vous conseille de demander au pharmacien la facture relative à votre achat,

même si vous bénéficiez du 100%. Il doit vous l'établir, mais en fait ne l'effectue qu'à la demande.

Ainsi vous pourrez déterminer les parts respectives de la S.S, de la mutuelle ainsi que la justification du reste à payer et l'importance du tarif forfaitaire de responsabilité.

J Cesbron

La Loi sur le vieillissement

Le nombre des retraités et celui des personnes âgées va croître, démontrent les démographes, et devrait correspondre au tiers de la population française à l'horizon 2050.

Il y a lieu en conséquence de prendre en compte, c'est de la responsabilité gouvernementale, à la fois les moyens matériels (financement) et humains (encadrements médical, social, psychologique) de cette population grandissante qui doit demeurer en bonne santé.

En 2015 ce n'est déjà plus le cas puisque l'âge de la fin de vie n'augmente pas compte tenu des effets de la crise économique et sociale. En décembre 2015 a été votée une Loi d'adaptation de la société française au vieillissement.

Cette Loi fait suite à la Loi de 2005 qui prévoyait un meilleur accès aux maisons de retraite médicalisées, une aide aux 4,5 millions d'aidants familiaux et une amélioration de l'A.P.A. Les décrets d'application de la Loi de 2005 n'ont jamais été publiés pour des raisons financières, « incompatibles » avec les politiques d'austérité et de rigueur.

La loi de 2015 est en retrait par rapport à celle de 2005. Elle fait l'impasse sur les maisons de retraite et maintient la barrière d'âge de 60 ans, qui pénalise gravement les personnes âgées victimes d'incapacité (après 60 ans 4 fois moins d'aides

financières au handicap). La nouvelle Loi limite donc les mesures de prévention, d'aides aux aidants, de l'A.P.A. pour les personnes gravement handicapées.

Depuis Avril 2013 la C.A.S.A. -(Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie - impôt de 0,3% payé par les contribuables imposables) est prélevée sur les pensions mensuelles.

En clair les retraités aident les retraités non autonomes. Cette solidarité interne se substitue donc à la solidarité globale dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Par ce système les employeurs n'ont rien à verser. En 3 ans, 1,8 milliard d'euros provenant de la C.A.S.A. ont été détournés à d'autres fins puisque ce 1,8 milliard n'a pas été versé à la C.N.S.A. (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), seule caisse finançant le handicap et la perte d'autonomie.

En conséquence les décrets d'application de la loi sur le vieillissement, engendrant des dépenses de fonctionnement, d'investissement pour l'encadrement et la gestion des équipements pour les personnes âgées dépendantes et handicapées sont toujours en attente.

Ce statisme est contraire aux exigences de la Loi et ne présage rien de bon pour les années à venir pour la prise en charge du phénomène du vieillissement.

J Cesbron

La crise agricole

Il y a une quinzaine d'années, il était fréquent d'entendre lors des obsèques d'un agriculteur « il est mort mais il a réussi à payer ses emprunts ». En 2015 la Mutualité Sociale Agricole - MSA - reconnaît qu'un jour sur 2 un agriculteur jeune ou pas se suicide en se jetant dans un puits, en se pendait à la branche d'un arbre, en se tirant dans la tête un coup de fusil de chasse...

Les éleveurs français sont aujourd'hui dans une situation scandaleuse.

Ils sont endettés jusqu'au cou, ils travaillent jusqu'à 70 heures par semaine, ne connaissent pas tous le droit aux vacances et ils produisent à perte. Les produits laitiers, les viandes de porc, de bœuf, de poulet leur sont achetés par « leur coopérative », par les grandes surfaces, par le négoce à un prix inférieur au prix nécessaire pour les produire !!!

C'est invraisemblable, c'est inqualifiable, mais c'est hélas ainsi...

Comment en est-on arrivé là ?

Dans les années 1960, tout à la fois la politique agricole française et les directives européennes ont conduit à une augmentation quantitative des produits alimentaires pour compenser le maintien à bas prix des produits payés aux agriculteurs. Cette politique était dictée par la volonté des gouvernements libéraux successifs de ne pas augmenter les salaires ouvriers, de ne pas augmenter les dépenses alimentaires des urbains dont l'importance grossissait d'année en année suite aux migrations des campagnes vers les villes.

Pour intensifier la production agricole, qu'on qualifiait de "pétrole vert de la France", les gouvernements de la 5^{ème} République ont « modernisé l'agriculture » par une mécanisation intense du parc de machines agricoles, par une introduction massive des produits phytosanitaires de traitement des cultures et de leur fertilisation, par des techniques d'élevage concentrationnaires, par l'introduction de protéines végétales étrangères (soja) achetées bon marché à des pays en voie de développement au détriment de leurs cultures vivrières.

Ces orientations ont conduit à un départ de plusieurs centaines de milliers de petits agriculteurs, à la course à l'agrandissement

des propriétés agricoles, à un endettement considérable des exploitants restants.

Après 40 ans et plus, d'activité agricole on finissait juste de payer ses emprunts au crédit agricole et on terminait sa vie « à l'aide d'une retraite insignifiante ».

Non seulement cette politique libérale a été voulue et conduite par l'Europe mais également par le syndicalisme officiel paysan - la FNSEA-, les coopératives agricoles qui n'avaient rien d'organismes démocratiques, toutes confiées à des cadres représentatifs de l'économie de marché et aussi par la banque de l'agriculture, le crédit agricole, banque partie intégrante du système de la financiarisation de l'économie et de la spéculation.

Aujourd'hui, à bout de souffle, une sorte de « lumpen prolétariat agricole » se meurt asphyxié, étranglé, trompé...

L'industrialisation de l'agriculture est en marche : ferme des 1000 vaches dans la Somme, capitaux boursiers prêts à s'investir dans l'agriculture, talon de fer des grandes enseignes sur les prix des produits agricoles, disparition projetée par des « experts » économistes des agricultures européennes et fourniture des produits alimentaires de base par les pays en voie de développement souffrant pourtant de la faim et des accidents climatiques.

Alors face à ce monde à l'envers qu'est-ce qui peut être fait ?

Le développement durable - en parole - n'est évidemment pas la solution.

Il faut le mettre en pratique pour permettre aux agriculteurs d'en vivre, de ne plus être des assistés de la PAC.

Il faut créer jusqu'à 400000 emplois dans la production agricole et dans la transformation des produits agricoles en payant aux agriculteurs le juste prix de leur production, en augmentant le pouvoir d'achat des consommateurs, en privilégiant les circuits de distribution courts, en élaborant une production agricole alimentaire gustative à destination de la population toute entière...

La transformation de l'agriculture française procède, elle aussi, du principe de « l'Humain d'abord » !!!

note de lecture

A Marana d'Hélène Duffau

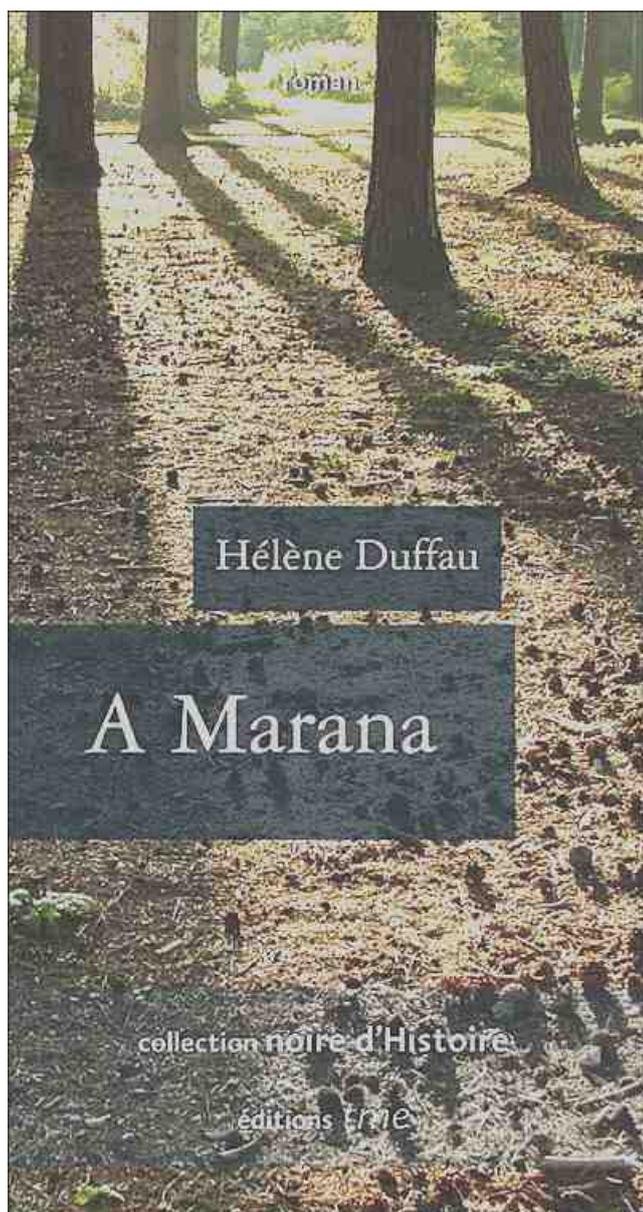
Il s'agit d'une affaire de mœurs dans les campagnes au temps du Second Empire. Lors des vastes travaux d'assèchement des marais et de plantation de la grande forêt des Landes, des jeunes femmes disparaissent, enlevées par des brigands. Si j'ai parfois été lassé par des considérations écolo-scientistes (elles sont d'époque, j'entends bien), j'ai apprécié l'univers marécageux au propre et au figuré, insalubre et un peu flou, ainsi que l'originalité d'une sensibilité féminine à la condition de femmes victimes d'alors.

Après une incubation de rigueur au cours des premières pages, j'ai été pris par l'écriture originale. Ce devrait être un pléonasme mais ne l'est plus aujourd'hui où la pensée unique engendre des formes uniques d'expression. Le flot de discours sur les ondes et sur la toile cachant souvent la vacuité ou la tautologie tandis que les séries télévisées, voire les publications ne valent parfois guère mieux.

Bien qu'ayant eu deux romans publiés par Gallimard, l'auteure passe par-dessus toutes concessions au goût, bon ou mauvais de notre temps et développe un phrasé personnel exigeant où la froideur du classicisme finit par s'enflammer dans une musique obsessionnelle : *« Il s'y perdait parfois (dans la forêt) à force d'errance et d'obscurité au point qu'il aurait aimé pouvoir glisser alors une chandelle jusque dans son ventre afin d'éclairer ses sensations et de mieux les comprendre. »*

Sans oublier le thème et toute l'information qui accompagne le récit : le développement de la forêt landaise dans l'empire du capitalisme (sous Napoléon III), avec des "faits divers" du temps et du lieu, tous traités avec sérieux et opportunément, et non point peints pour s'en délecter. Il n'y a pas d'énigme à proprement parler, l'affaire étant subodorée dès le début. Encore moins de spiritisme ou d'irrationalisme ou même de je ne sais quel machiavélisme suspect...

Mais quelle authenticité, à côté d'une littérature populaire formatée ! Et si, en notre temps de dictature de genre ou de chiffre de vente, l'originalité était aussi une valeur ? Jugez-en vous-mêmes !



Le Peuple au Peuple

Un jour m'élançant sur la place publique
J'ai dit : vivre en travaillant, mourir en combattant.

J'ai dit : l'air de ma mansarde m'étouffe
Je veux respirer.

J'ai dit : les hommes sont égaux

J'ai dit : république universelle.

Alors ils m'ont saisi

Ils m'ont laissé pendant de longues semaines

Couché sur la paille infecte,

Et puis une nuit, ils m'ont enchaîné ;

Ils m'ont emmené dans un entrepont de
vaisseau,

Rempli de vermine

Côte à côte avec les enfants du crime,

Les forçats de la société ;

Après ils m'ont emmené bien loin,

Bien loin de mon pays,

Où vivaient ma femme et mes petits enfants.

Bien loin,

Dans le pays où le soleil brûle,

Où la terre brûle,

Où l'air brûle l'âme du prisonnier ;

Puis ils ont mis dans mes mains une pioche,

Moi qui travaillait le diamant,

Ils m'ont dit en ricanant :

Forçat, tu veux le droit au travail ?

Travaille !

Forçat, l'air de ta mansarde t'étouffe ?

Respire !

Ils m'ont battu à coups de pieds, ils m'ont insulté,

Ils m'ont appelé pillard, bandit.

Mon âme séchée par la douleur, l'incertitude, la
torture

Demanda justice.

Ils ont ri.

Alors, la douleur, l'incertitude, la torture, la
transportation

Lentement, bien lentement, m'ont donné la mort.

Loin de ceux que j'aimais

Et qui m'aimaient.

Dis, ne m'ont-ils pas assassiné ?

...

Tout me démontrait que riche et pauvre voulait
dire usure et esclavage,

Voulait dire pauvre, moi capital,

Je poserai les bases de ton salaire.
Pauvre, tu mangeras selon mon bon plaisir.

Je te pressurerai

Comme le pressoir presse la grappe
Pour lui faire rendre tout le sang de la terre.

Alors j'ai dit :

Abolition de l'exploitation de l'homme par
l'homme.

J'ai dit :

La terre à celui qui la cultive.

J'ai dit :

Celui qui ne produit pas n'est pas digne de vivre.

C'est alors qu'ils m'ont assassiné

...

Peuple, médite et souviens-toi

Que tu es force et nombre.

Mais que

Tant que tu seras force et nombre sans idée

Tu ne seras qu'une bête de somme.

J'ai publié ceci pour te dire peuple,

Que ton émancipation réside dans ta solidarité ;

Pour te dire que l'heure la plus sombre

Est celle qui précède l'aurore.

Théodore SIX

Ouvrier tapissier, combat en juin 1832 au cloître
Saint-Merri, puis sur les barricades en février et
juin 1848. Il est condamné à la transportation en
Algérie. Il compose le poème au bagne de Dellys
et le publie en affiche le 24 février 1871, à la
veille de la Commune.

Les poètes de la Commune, Maurice Choury, ed.
Seghers, 1970.



La Commune, ma Commune

La Commune de Paris a 145 ans. Histoire ancienne ? Convulsion de l'Histoire du XIXème siècle coincée entre les guerres de Napoléon, les nationalismes ?

Certains disent en avoir tiré une conception nouvelle de l'Etat et un parti ouvrier révolutionnaire. D'autres pensent que la Commune est le dernier soubresaut, le crépuscule des révolutions du XIXème siècle.

La bourgeoisie, elle, ne s'y est pas trompée. Elle a eu peur et est devenue féroce, tuant à la mitrailleuse de 20 à 30 000 femmes et hommes pendant la «Semaine sanglante», du 22 au 29 mai 1871.

Pourquoi cette peur ? La Commune de Paris fut le premier « gouvernement » à forte proportion d'élus ouvriers et, en 72 jours, malgré la guerre civile, elle innova aussi bien dans le domaine social que dans celui de l'organisation du travail, dans le domaine de la laïcité, dans celui de l'éventail des salaires. Dans l'enseignement et dans la pratique de la démocratie.

Aujourd'hui, cette peur persiste, indicible. Rien dans la presse pour rappeler ces 72 jours. Pas grand-chose dans les programmes scolaires. Et pourtant ! En l'espace de deux mois, la Commune a pris des mesures révolutionnaires.

Certaines ont été mises en application des décennies plus tard, d'autres ne le sont toujours pas. Trop révolutionnaires ?

Révolution industrielle, exploitation et début des luttes et organisation du monde ouvrier

Entre 1830 et 1870, il y a un monde. C'est celui de l'essor industriel, de la Révolution industrielle : le chemin de fer, l'exploitation des mines, la métallurgie, la sidérurgie...

Parallèlement, l'artisanat reste important. Pas

de Code du travail. Les conditions de vie et de travail sont très dures : exploitation éhontée, durée du travail jusqu'à l'épuisement, travail des enfants, chômage (quand les patrons le décident), misère, absence de sécurité, maladie, alcoolisme, logements malsains...

L'illettrisme est fréquent d'où l'importance des chansons politiques et révolutionnaires, des affiches lues et commentées en groupe.

A partir de 1851, le changement passe à la vitesse supérieure, l'exploitation aussi. Le Comité des Forges, la banque et la spéculation. C'est le début du capitalisme industriel et financier.

C'est aussi le début des luttes du monde ouvrier et de son organisation.

1831 : première insurrection ouvrière. Les canuts de Lyon brandissent le drapeau noir et leur devise « Vivre en travaillant, mourir en combattant ». 1832, insurrection républicaine au cloître Saint-Merry à Paris, 1834 à Lyon puis à Paris, réprimées féroceement par le ministre de l'intérieur (déjà lui) Adolphe Thiers.

1848, insurrection de juin. A noter la férocité de la répression qui devient le leitmotiv de la bourgeoisie menacée en tant que classe. D'où la nécessité pour la classe ouvrière d'exister en soi et pour soi. Il lui faudra du temps. En 1851, le mouvement ouvrier est tellement inexistant qu'il n'y aura pas de participation ouvrière massive lors du coup d'Etat.

En France, après 1851, se créent des cantines (La Marmite de Varlin et Nathalie Le Mel), des mutuelles, des caisses de secours, la Fédération des chambres syndicales.

Internationalement, c'est la création, le 28 septembre 1864, à Londres, de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), appelée 1^{er} Internationale.

En 1870, on estime à 300 000 le nombre des «internationaux français (adhésions collectives ou individuelles) dont 70 000 à Paris. Son journal, La Marseillaise, se vend à

100 000 exemplaires.

Les législatives de 1869 et le plébiscite de 1870 révèlent une cassure entre la classe ouvrière et la paysannerie dont elle est issue.

Le soulèvement, la Commune

Et puis, le 19 juillet 1870, la guerre est déclarée. La Prusse en a besoin pour réaliser l'unité allemande, L'Empire l'accepte pour s'affermir. Les Internationaux sont contre. Bazaine capitule à Metz, sans combattre, défaite de Sedan. Le gouvernement a plus peur du peuple français mécontent que de la Prusse. L'Empire s'écroule le 4 septembre.

Les Républicains bourgeois prennent le pouvoir. La France subit défaite sur défaite, le 18 septembre 1870, Paris est assiégé. Volonté ou impéritie ? K. Marx parlera de « *Gouvernement de la Défection Nationale* » qui, comme Napoléon, aura plus peur du peuple que des Prussiens. Famine, chômage, explosion des prix, froid, bombardements, incendies... Paris est livré à Bismarck, mais Paris est armé. Les riches sont partis, la petite bourgeoisie va se rapprocher de la classe ouvrière et crée une communauté d'intérêts.

Le peuple s'organise. S'en suivent, état d'urgence, manifestations, organisation de bataillons, et répression, élection du Comité central, contre-pouvoir représentant le peuple en armes.

C'est dans ces conditions que la Commune va prendre le contre pouvoir et voter des décisions qui auraient, si la bourgeoisie n'avait pas été effrayée par le peuple, changer la face du monde. Pour la première fois 25 ouvriers et artisans sont élus. Les femmes vont prendre leur place. On connaît Louise Michel. On connaît moins leur rôle dans les soulèvements et leur ardeur à convaincre les soldats de ne pas tirer sur leur frères. Qui connaît Nathalie Le Mel, Elisabeth Dmitrieff, Noémie Reclus, Victoire Béra dite André Léo, Paule Mink, Marie Ferré...?

Des mesures révolutionnaires

La Commune va prendre immédiatement des mesures de survie : remise de trois termes de loyer (Versailles hurle à la spoliation), organisation des subsistances, suppression du travail de nuit chez les boulangers, suspension de la vente des objets du Mont de Piété, suppression des amendes sur le lieu de travail puisque les patrons sont juges et parties, reconnaissance des enfants nés hors

mariage, paiement des indemnités aux veuves et orphelins que le couple soit marié ou non, décret sur les salaires, interdiction de cumul des traitements, bourses du travail.

Plus révolutionnaires : remise aux ouvriers des ateliers abandonnés, décret de taxation des compagnies de chemin de fer, réquisition de logements vacants, séparation des Eglises et de l'Etat, suppression de l'armée permanente remplacée par l'armée du peuple, réforme de la préfecture de police, et... **révocabilité des élus**, le gouvernement devient à la fois législatif et exécutif.

Et puis, la Commune va prendre des mesures trop subversives pour la bourgeoisie.

Elle réorganise l'Education, la Culture avec «l'enseignement intégral» (pour dire mains et esprit), introduit la laïcité, l'éducation primaire gratuite et la création d'écoles professionnelles, des cours publics et gratuits. Elle réorganise l'Ecole de Médecine, les services publics...

Etrangement, il n'y eut rien sur le vote des femmes, personne ne l'ayant demandé !

Et pendant ce temps, Paris vit quasiment normalement alors que la ville est toujours assiégée.

Quand elle est menacée en tant que classe, la bourgeoisie devient féroce. Entre le 21 et le 28 mai, 30 000 morts chez les Communards et 873 chez les Versaillais ; 8 000 transportés et déportés en Nouvelle-Calédonie. Des métiers entiers vont disparaître.

Alors, aube ou crépuscule ?

L'école laïque devient laïque et obligatoire en 1881.

Séparation de l'Etat et de l'Eglise en 1905.

Code du Travail 1910.

Libertés publiques, syndicales, politiques, de la presse,...

Pour l'éventail des salaires et le non cumul des mandats, on attend encore.

Aujourd'hui, on veut nous faire croire que ces

mesures sont d'un autre âge, que le Code du travail est dépassé et qu'il faut inverser les normes. Que le service public coûte cher. Que les temps sont durs pour les patrons.

Comment croire que ce qui a été possible en 1871, en 1945 avec une économie ravagée par la guerre, est dépassé ? La vérité, c'est que le capitalisme pense avoir gagné la lutte des classes et qu'il peut imposer sa volonté.

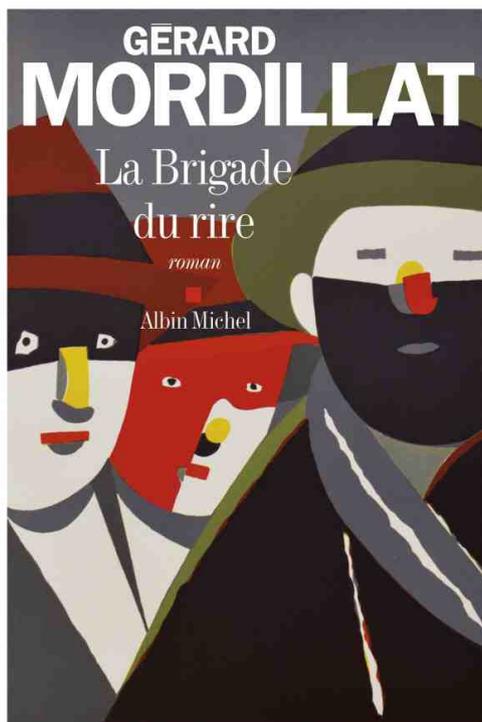
La vérité, c'est que femmes et hommes de bonne volonté peuvent leur montrer qu'ils n'ont pas gagné.

Il m'arrive, lorsque je suis à Paris, d'aller faire un tour au Père Lachaise, au Mur des Fédérés, là où 147 Communard ont été fusillés. Et je me dis qu'ils ne peuvent pas être morts pour rien.

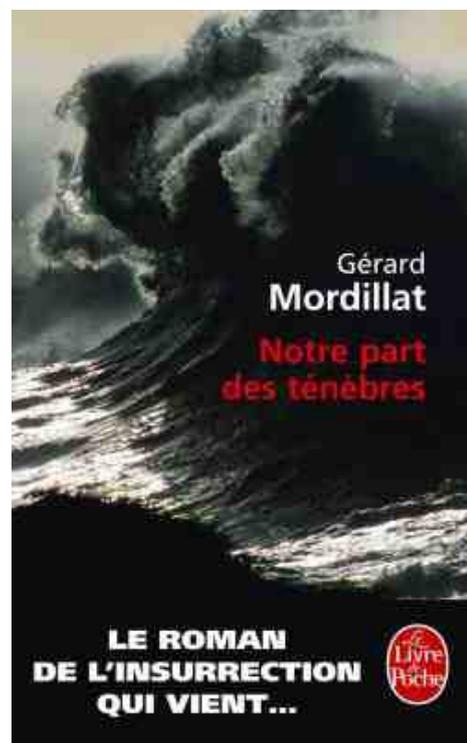
Francine Barre



**Un contrepoison, un antidote ?
Après « Merci Patron et Comme des lions, lisez Mordillat.**



**La Brigade du rire, Gérard Mordillat,
Albin Michel, 2015**



**Notre part des ténèbres, le roman de
l'insurrection qui vient..., Gérard Mordillat,
Calmann-Levy, 2008**

Mémoire d'un arythmique, plus mégalo tu meurs



Un jour, je suis tombée par hasard sur une interview de Guillaume Durand, journaliste, se disant atypique et arythmique. Le type avait l'air moins vendu que les autres. Quelques jours plus tard, il était comme Mélenchon sur le plateau de Thierry Ardisson qui disait de son livre qu'il « *n'est jamais méchant* ». Ses saillies contre Madonna qu'il traite de « *couguar qui n'a plus une pièce d'origine, minitour Eiffel peroxydée... « ou » Madonna, la chanteuse de pizzeria putano-christique, la Callas des coiffeurs* » me laissent perplexe. On aime ou pas. Mais est-ce bien utile ?

Pourtant, ça ne commençait pas trop mal. Nous avons en commun, l'âge, la musique de notre adolescence, la peinture. Au bout de quelques pages, tout nous séparait. : la banlieue, le lycée (de chaque côté de la rose des vents), les copains, les vacances... Page 124, je me suis mise à griffonner compulsivement le livre (au crayon à papier). Ses amours pour les hommes politiques de droite m'exaspèrent. Il en pince pour Sarkozy, Ferry (qui le « prend pour un con » mais ça doit lui plaire). Page 129, je m'énerve : les femmes sont celles des hommes (!)

Je commence à avoir beaucoup de mal. Pèle mèle, il raconte ses rencontres avec les politiques. Ou les femmes de politiques qui le tolèrent parce que sa femme est issue de la noblesse napoléonienne. Il raconte « ... à l'issue d'un déjeuner à l'Elysée en 2007 ou 2008 : « *Tes problèmes fiscaux, ça s'arrange ?* » lui demande Carla Bruni. « *Et lorsqu'elle me raccompagne sur le perron, au terme d'une autre rencontre,... Ecoute Guillaume, reste en dehors des histoires entre Nicolas et Dominique... Mais en dehors de quoi ? lui demandais-je Il n'y eut pas de réponse car il s'agissait d'un avertissement, au plus fort de la guerre Clearstream* ». Je ne sais pas vous, mais moi, j'aurais protesté, j'aurais demandé comment la femme du Président pouvait disposer de ces informations. Comment elle pouvait se permettre de menacer un journaliste. Bah, lui non.

Il ne s'indigne pas plus des relations contre nature des hommes politiques des « pipoles » et des truands qui fréquentent tous les mêmes salons de coiffure huppés.

Une autre citation ? « *C'était encore une époque où l'on pouvait faire des chèques sans provision, monumentaux, en souriant, sans que des alarmes ne retentissent à travers toute la planète.* » Je ne sais pas vous mais moi, je ne me suis jamais permis cette fantaisie.

Page 283, j'ai posé le livre. J'ai respiré un grand coup avant de le reprendre. Guillaume Durand se meurt d'amour pour le « tigre de Roubaix », Bernard Arnaud, le patron de LVMH pour qui « les emplois publics, ce ne sont pas de vrais emplois » ((Marianne 12-18 février 2016).

Avant la fin, j'ai relégué le livre aux oubliettes. Un bouquin labyrinthique où le temps est presque aboli, les anecdotes côtoient les témoignages. Une conversation de bistrot. Guillaume Durand est arythmique mais aussi mégalomane. Il a choisi son camp : « *Les dizaines de personnes que j'ai croisées à Shanghai via leur performances et la fiscalité contribuent à payer nos pensions de retraité et les infrastructures de notre système social* ». Là, c'est trop.

Ce livre n'a aucun intérêt (mises à part les quelques pages sur l'Art contemporain mais on trouvera mieux ailleurs) si ce n'est de servir à l'ethnologue qui travaillera sur la classe dominante des années 2010. Il confirme les écrits des Pinçon-Charlot sur l'état d'esprit des riches.

Francine Barre

Réunion du collectif le 10 mai 2016

Etaient présents : M. Debelley, A. Languille, M-F. Dumail, J. Cesbron, A. Leblanc, J. Molins, A. Ferriol, C. Berge, P. Laborde, J. Vermillard et H. Pougant

Excusés : F. Lafferrière, F. Barre, J-C. Pux, P. Matharan

Nous avons repris la trame traditionnelle de nos réunions, à savoir en première partie une présentation de l'évolution de la situation générale, sociale, économique et politique de la France, de l'Europe et du monde depuis le 7 janvier. Comme à l'habitude, vous trouvez un condensé de cette présentation faite par André Languille dans ce journal.

Puis nous avons passé en revue nos activités passées et à venir dont voici les principales :

- *congrès FSU* en février au Mans : la FSU rappelle qu' « il est nécessaire de mettre en place une instance qui permette aux retraités de négocier, au travers de leurs organisations syndicales, ou pour le moins d'émettre un avis sur l'évolution des pensions ». « L'actualité nous pousse à réaffirmer et défendre le principe de salaire continué... La FSU demande l'abrogation de ces mesures (fiscalisation de la majoration de 10% et suppression de la ½ part). Elle revendique la revalorisation au 1er janvier de chaque année et

le rattrapage du pouvoir d'achat. L'indexation sur les salaires reste la référence à défendre en lien avec nos revendications salariales ».

D'autre part, « nous devons développer notre investissement dans la FGR-FP, point de convergence unitaire des retraités de la Fonction Publique » .

- *congrès FGR-FP 2016* : il aura lieu à Caen du 14 au 16 juin. Annick Leblanc, Francine Barre et Hélène Pougant (élue à la Commission Exécutive Nationale) y participeront pour représenter le SNETAP. Il a été décidé que pour la prochaine élection à la Commission Exécutive nationale, F. Barre se présente comme titulaire et Hélène Pougant comme remplaçante. Cette élection se fera pendant le Congrès.

Nous avons enfin préparé ce numéro de votre bulletin catégoriel.

Notre prochaine réunion se tiendra dans le courant du mois de septembre.

Si certains d'entre vous ont envie de faire partager leurs lectures ou leurs spectacles, ils peuvent nous envoyer leurs impressions, sensations...Elles seront les bienvenues. Nous les ferons paraître dans nos prochains bulletins. C'est ainsi que vous trouvez aujourd'hui la note de lecture de F. Pornon.

PS : André Languille et Hélène Pougant remercient toutes les personnes qui ont voté lors des élections catégorielles. (116 votants sur 188 retraités)



Hélène POUGNANT
56 rue de vert
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
helene.pougant@neuf.fr

André LANGUILLE
3 allée Beausoleil - Apt 33
80090 AMIENS
andre.languille@libertysurf